



Évolution des brevets fédéraux

Colloque des moniteurs 2010

Guide de Palanquée

Condition d'accès à la qualification de guide de palanquée (Niveau 4 capacitaire)

A compter du 15 septembre 2011 la qualification de plongeur autonome Niveau 3 sera obligatoire pour se présenter à l'examen de guide de palanquée.

Initiateur Club

Stage initial

Inchangé

Stage en situation

Inchangé

Examen

Mannequin

Inchangé

(coefficient 1)

Réglementation

Inchangé

(coefficient 2)

Pédagogie

(Coefficient 4)

Pédagogie spécifique

(coeff 2)

Cette épreuve a pour objectif l'évaluation d'une leçon faite à un ou plusieurs élèves du débutant au niveau 2 dans l'espace de 0 - 6 m. Elle peut porter sur :

- La pédagogie sans scaphandre en surface et en immersion
- Ou la pédagogie avec scaphandre en surface.
- Ou la pédagogie en scaphandre dans l'espace 0 - 6 m

Pédagogie organisationnelle

(coeff 2)

Cette épreuve a pour objectif l'évaluation des capacités d'organisation elle peut porter sur :

- L'organisation des séances
- La gestion d'un bassin
- La feuille de palanquée

Notation de l'examen d'Initiateur

- L' examen est constitué de trois épreuves.
- Chaque épreuve est notée sur 20, affectée d'un coefficient.
- Toute note strictement inférieure à 5/20, ou toute épreuve non faite, est éliminatoire.
- Pour l'épreuve du mannequin une note inférieure à 10/20 est éliminatoire.
- Pour l'épreuve de pédagogie, la note moyenne de 10/20 est le minimum requis pour le groupe.
- Un minimum de 70 points est exigé pour être reçu à l'examen.

Moniteur fédéral 1^o degré

Stage initial

Inchangé

Stage en situation

Modifié

UC4 - 12 heures de pédagogie pratique en surface avec et sans scaphandre et pédagogie pratique en immersion sans scaphandre.

UC5 - 43 séances pratiques qui peuvent se dérouler entièrement en milieu naturel ou réparties entre milieu naturel et milieu artificiel, avec au maximum 22 séances en milieu artificiel.

UC6 et **UC7** - 17 séances théoriques
(base et perfectionnement).

UC7a - Participation à un examen complet de Guide de Palanquée, recommandé par la CTN mais non obligatoire.

UC7b - 12 participations à l'organisation et à la sécurité. (pédagogie organisationnelle)

Stage final

(5 jours)

UC9 - perfectionnement final en milieu naturel
péda pratique : 0-6m; 0-12m; 0-20m et 0-40m
péda théorique et organisationnelle

UC10 - permis plaisance
(option côtière au minimum)

UC11 - secourisme
(acquis avec le RIFA Plongée)

Examen

Modifié

Pédagogie de la pratique

(coefficient 4)

Cette épreuve a pour objectif l'évaluation d'une leçon de plongée avec un ou plusieurs élèves, accompagnée de conseils, remarques ou consignes préalables à l'immersion que la nature de la leçon peut, éventuellement, rendre nécessaires.

Il convient de préciser qu'il s'agit d'une épreuve de pédagogie et que le candidat doit démontrer ses capacités d'enseignant et de formateur de plongeurs

Les sujets à traiter portent sur l'apprentissage ou le perfectionnement aux exercices préparant aux brevets de plongeurs du débutant au niveau 3, des qualifications PA20, PE40, PA40, au GP et DPE.

Epreuve d'organisation et de réglementation

(coefficient 3)

Cette épreuve a pour objet l'évaluation d'une capacité à organiser notre activité dans le cadre fédéral.

Cette liste comprend des thèmes portant sur :

- La gestion d'un bateau de plongée,
- L'accueil des plongeurs,
- L'organisation des palanquées,
- L'organisation de la sécurité sur site,
- L'organisation des secours,
- L'organisation d'une formation de plongeur du N1 au N5

Pédagogie de la théorie

(coefficient 4)

Le candidat est supposé développer devant un groupe d'élèves un sujet précis concernant la plongée, niveau technique des élèves: du débutant jusqu'au plongeur préparant le guide palanquée F.F.E.S.S.M.

- Principales lois physiques régissant la plongée.
- Le scaphandre et son fonctionnement.
- L'équipement.
- La préparation à la plongée.
- La technique individuelle du plongeur.
- Les tables de plongée MN90 et autres moyens de décompression.
- L'anatomie – physiologie et les accidents.
- La plongée en collectivité et sa réglementation.
- Les stations de gonflage.
- Connaissances générales du milieu marin, de la faune et de la flore locales et du respect et de la protection de l'environnement

Pour les épreuves de pédagogie Organisationnelle et de pédagogie Théorique le candidat dispose de 30 minutes pour préparer son sujet et de 30 minutes pour l'exposer et répondre aux questions éventuelles du jury.

Épreuve de remontée d'un plongeur en difficulté de - 25m

(coefficient 4)

Cet exercice consiste à remonter un plongeur en difficulté d'une profondeur de -25m, départ du fond en flottabilité nulle, décollage à la palme et/ou au gilet, remontée à la palme et/ou au gilet, avec contrôle des gilets et le remorquer correctement à la surface jusqu'à une embarcation.

Réglementation

(coefficient 2)

Inchangé

Toute note inférieure à 5 est éliminatoire sauf pour l'épreuve de connaissance des règlements pour laquelle une note inférieure à 10 est éliminatoire.

Moniteur fédéral 2^odegré

■ **Stage initial**

- obligatoire de 6 jours
- Organisation CTN ou CTR
- Délivrance d'un livret pédagogique valable 3 ans
- Choix d'un tuteur à l'issue (IN, IR à défaut E4)

■ **Stage en situation**

- Non obligatoire mais fortement recommandé par la CTN
- Pris en compte dans les délibérations

■ 1) Participation à des stages et examens

- Participation à des stages initiateurs, initial ou final MF1
15 jours dont au moins un stage final MF1 complet
- Participation à des examens GP, initiateur et MF1 :
5 jours dont au moins un examen GP complet et 1
examenMF1
- Possibilité de valider des stages ou examen antérieur au
stage initial MF2 (2 ans d'antériorité)
- Implication obligatoire dans l'organisation et le déroulement
du stage ou examen

- 2) Séances de pédagogie 2ème degré
 - 5 séances de pédagogie pratique
 - 5 séances de pédagogie de la théorie
 - 5 séances de pédagogie Organisationnelle

- 3) Enrichissement des compétences de 1er degré
 - Formation de plongeurs de tous niveaux en milieu naturel
 - Durée conseillée 1,5 mois par tranches minimales de 15 jours

■ **Stage final**

- Obligatoire, durée 6 jours
- Attestation aptitudes, DTH, RSE et 50M
- Organisation CTN

■ **Examen**

■ 3 groupes capitalisables

(avec ou sans note éliminatoire mais avec un minimum de point)

- A : Théorie
- B : Pédagogie
- C : Pratique

- Le rattrapage des groupes doit se faire lors d'un examen MF2 sur une période totale de 18 mois.

Nouvelles qualifications

Qualification **PA20**

Correspondant aux aptitudes PA-2

Qualification **PE40**

Correspondant aux aptitudes PE-3

Qualification **PA40**

Correspondant aux aptitudes PA-3

Modification cursus de plongeur

Intégration d'une compétence relative à la connaissance et au respect de l'environnement aux niveaux 1, 2 et 3 de plongeurs ainsi qu'au niveau guide de palanquée (GP).